

RECHERCHE CITOYENNES ET CITOYENS MOTIVÉ(E)S POUR S'IMPLIQUER DANS LE DEVENIR DE LA COMMUNE. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RECRUTE !

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de La Bruyère réfléchit au développement de la commune et participe à la mise en place des projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Il s'agit de projets à mettre en œuvre dans les années à venir dans les différents domaines de la vie communale : vie des villages, mobilité, environnement, aménagement d'espaces publics, ...

La CLDR compte 3/4 de citoyens et 1/4 d'élus du Conseil communal. Les membres de la CLDR proviennent de tous les villages, ont des âges, des intérêts et des métiers différents. La diversité est la règle. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour poser sa candidature.

Au fil du temps, la CLDR s'est quelque peu réduite. C'est donc le moment pour vous de vous engager aux côtés d'autres habitants de votre commune.

Venez participer aux projets d'avenir de La Bruyère !

La CLDR concrètement, pour quoi faire ?

La CLDR se réunit au minimum 4 fois par an, en soirée. Les réunions sont variées : débats, visites de terrains, présence d'experts, groupes de travail....

C'est un lieu de dialogue, d'échanges et de construction, lieu de relais entre la population et les élus. Sa principale mission est d'assurer le suivi de la réalisation des projets du PCDR après l'avoir élaboré.

Qui désigne la CLDR ?

Conformément au Décret wallon du Développement rural, les représentants des habitants sont désignés par le Conseil communal sur base d'un appel à candidature ouvert à tous les bruyérois.

Intéressé(e) ?

Remplissez le formulaire ci-dessous ou via ce même formulaire en ligne à faire parvenir à la FRW, Jocelyne Van Lierde, rue de Clairvaux, 40 bte 1 à 1348 Louvain-la-Neuve ou j.vanlierde@frw.be pour le 15 avril 2020 au plus tard.

Vous souhaitez en savoir davantage ?

Rendez-vous sur le site communal : <http://odr.labruyere.be/>

Ou encore, voici les coordonnées des membres de la CLDR avec lesquels vous pouvez entrer en contact ... Votre voisin, votre voisine peut-être !

Jan Billekens, Serina Cocina, Guy Delforge, André Dury, Françoise Geron, Lucien Libert, Gérard Marc.

Autres contacts : Fondation rurale de Wallonie chargée de l'accompagnement de la commune pour son opération de développement rural ou l'administration communale.

Fondation rurale de Wallonie

Jocelyne Van Lierde
j.vanlierde@frw.be
010/237 804

Commune de La Bruyère

Fabrice Lambotte
fabrice.lambotte@labruyere.be
081/236 551

Formulaire de candidature à la Commission Locale de Développement Rural de La Bruyère

A remettre pour le 15 avril 2020 à la Fondation rurale de Wallonie, Jocelyne Van Lierde, rue de Clairvaux, 40 bte 1 à 1348 Louvain-la-Neuve ou j.vanlierde@frw.be

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Genre : F – H

Adresse :

Village :

Téléphone /GSM :

Adresse mail :

Profession / secteur d'activité :

Si vous êtes retraité(e), quelle était votre profession auparavant ?

Si vous êtes aux études, pouvez-vous spécifier ?

Etes-vous membre d'association(s) : oui – Non

Si oui, laquelle (lesquelles)?

Disposez-vous de mandat(s) public(s) ? Oui – Non

Si oui, lequel (lesquels)?

Depuis combien de temps habitez-vous La Bruyère ?

Par la présente, je pose ma candidature pour devenir membre de la Commission Locale de Développement Rural de La Bruyère

Date :

Signature :

L'ODR de La Bruyère est une initiative de la commune de La Bruyère, bénéficiant de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW).